

COUPE DE LA CAF

Les Diabiles noirs se rapprochent de la phase de poules



Les Diablotins ont battu à l'Île Maurice le club La Passe des Seychelles (2-0), en match aller du tour de cadrage de la coupe de la Confédération africaine de football (CAF), grâce à un doublé de Boris Sikoula. La manche retour est prévue le 9 novembre au stade Alphonse-Massamba-Débat, à Brazzaville. Les Congolais sont appelés à gagner à domicile afin d'obtenir la qualification pour la phase de poules de la compétition.

Page 15

SÉCURITÉ CIVILE

Plus de 11000 personnes secourues pendant les examens d'Etat

Le commandement de la sécurité civile a présenté, le 4 novembre, le rapport de ses interventions lors des examens et concours d'Etat. Il en ressort que le nombre de personnes prises en charge en 2022 est en hausse par rap-

port à l'année dernière.

Cette année, il y a eu plus de 11000 cas contre 6590 l'année passée, soit une augmentation de 4 508 cas. Cela se justifie par l'extension du champ d'action de la sécurité civile.

Page 7

CULTURE ET ART

Redorer le blason de l'industrie culturelle



La ministre Lydie Pongault et la délégation des notables DR

Les membres du Conseil consultatif des sages et notabilités traditionnelles ont, au cours d'une rencontre avec la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, invité cette

dernière à redynamiser ces secteurs d'activités qui jadis faisaient la fierté du Congo.

« Je constate que la musique traditionnelle se meurt, surtout dans nos départements. Moins de gens s'y intéressent et ceux qui résistent à la pratiquer ont de moins en moins de sponsors », a déploré Marie Venance Mouanga, l'un des membres du conseil.

Page 9

EDITORIAL
Fusionner

Page 2

ENTREPRENEURIAT

Les acteurs encouragent la simplification des formalités administratives



La concertation des acteurs d'entreprises sur les réformes de la loi de finances DR

La ministre en charge des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, a eu, le 4 novembre à Brazzaville, une séance de travail avec les syndicats patronaux, les responsables d'entreprises et de cabinets conseils, l'Ordre national des experts comptables ainsi qu'avec la Chambre na-

tionale des notaires et des huissiers. Les débats ont porté sur les réformes contenues dans le projet de loi des finances exercice 2023, notamment la simplification des formalités administratives des entreprises pour harmoniser les vues des acteurs.

Page 3

ÉDITORIAL

Fusionner

L'objectif de créer une seule entité d'intégration en lieu et place de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), et de la Communauté économique des pays des Grands Lacs est au cœur des discussions engagées depuis de longues années par les parties concernées au sein de la sous-région d'Afrique centrale.

Quel nom prendra cette nouvelle organisation ? De quels moyens disposera-t-elle et comment les Etats impliqués dans sa mise en œuvre agiront-ils pour lui conférer la force et la légitimité dont elle aura besoin pour exister ? Telles sont les questions sur lesquelles les experts blanchissent leurs nuits à l'initiative des principaux décideurs, les chefs d'Etat et de gouvernement, détenteurs de la clé donnant accès à ce vaste espace géographique prometteur.

Au cours d'une audience, le 25 octobre à Brazzaville, avec le chef de l'Etat congolais, le président de la Commission de la Cémac a livré quelques informations relatives à ce projet de fusion des trois ensembles cités plus haut. On y retient cette première indication : « L'échéance prévue pour la matérialisation de cette ambition est 2023 ». Puis cette autre : « Actuellement, les réunions se poursuivent ». Entendu, les rencontres destinées à acter, dès l'année prochaine, les textes portant création de la future communauté.

La volonté de parvenir à cette fin est inébranlable au regard de ce qui est énoncé supra. Celle de briser une fois pour toutes les obstacles posés par les pesanteurs politiques, sociales, économiques et culturelles peut avoir encore le temps devant elle. On le voit déjà dans le fonctionnement des sous-ensembles appelés à se fondre pour n'en devenir qu'un. Ceci est peut-être un détail mais très souvent, les autorités de premier plan, les chefs d'Etat pour ne pas les désigner, à qui revient le mot de la fin au moment de délibérer, se font représenter par leurs émissaires.

Ces émissaires ou représentants spéciaux ont beau jouir de pouvoirs qui leur sont délégués, l'absence physique du président du pays concerné se solde fréquemment par le report de la signature, le renvoi à plus tard de la décision cruciale. Voyons si les choses changeront dans ce domaine précis en Afrique centrale en 2023.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Teneur du Mémorandum d'entente entre les villes de Brazzaville et de Rabat

Dieudonné Bantsimba, maire de Brazzaville, et Asmaa Rhallou, présidente du Conseil communal de Rabat, réactivent la Convention d'amitié et de jumelage déjà signée en 2005 entre la capitale du Congo et celle du Maroc.



La photo de groupe coopération décentralisée Congo-Maroc, Rabat novembre 2022/DR

Durant son séjour au Maroc, le maire de Brazzaville a multiplié des séances de travail en marge de sa participation à la fois de la 28e session du Comité exécutif et à la 26e du Conseil panafricain au Maroc.

De ce fait, grâce au travail effectué en amont par Jean Marie Mowelle, ambassadeur du Congo au Maroc, et aux efforts de Naoual Atlas, consul honoraire du Congo à la Région Casablanca-Settat, Dieudonné Bantsimba et Asmaa Rhallou ont pu signer, le 3 novembre dernier, un Mémorandum d'entente entre Brazzaville et Rabat pour le compte du Congo et du Maroc, deux pays frères liés par des relations fondées sur une solidarité active et une coopération constructive.

Ce rapprochement de coopération confirme

une forte volonté des deux parties en vue de renforcer les liens d'amitié entre les deux peuples frères et, surtout, d'intensifier les échanges et la coopération dans tous les domaines de la coopération et de la gestion locale.

L'objectif est d'approfondir les relations pré-existantes et de faire avancer la coopération bilatérale des aspirations communes des deux villes.

À l'issue de la séance de signatures, dans le cadre du développement durable, et ceci à la veille de la COP27, en Égypte, la délégation congolaise a été invitée à visiter les installations dédiées à la gestion intelligente des ordures et de l'assainissement des eaux usées de la ville.

Marie Alfred Ngoma

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmelé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PME

Les acteurs d'entreprises échangent sur les réformes de la loi de finances 2023

Sous la houlette de la ministre des Petites et moyennes entreprises (PME) et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, une concertation a rassemblé, le 4 novembre à Brazzaville, les syndicats patronaux, les responsables d'entreprises et de cabinets conseils, l'Ordre national des experts comptables, la Chambre nationale des notaires et des huissiers, les responsables des incubateurs sur les réformes contenues dans le projet de loi des finances exercice 2023.



La ministre Jacqueline Lydia Mikolo

La concertation entre les différents acteurs d'entreprises au Congo a tablé sur la spécialisation des entreprises, la catégorisation des entreprises suivant leurs formes juridiques et obligations fiscales et comptables. « Ces deux points constituent les grands axes qui fixent l'esprit de licence unique d'exploitation d'entreprises. Laquelle licence se veut le document administratif de référence de toutes les entreprises dans notre pays. Le projet de loi de finances 2023 lui confère le statut de moralité fiscale, sociale et économique », a expliqué la ministre des PME et de l'Artisanat.

Ce conclave intervient après une série de consultations et d'échanges sur les réformes portées par les acteurs d'entreprises qui y prennent part.

Ces réformes sont passées par la table du gouvernement avant d'être soumises au Parlement pour adoption. « Les réformes proposées intègrent les objectifs poursuivis par le gouvernement pour la réalisation du Plan national de développement 2022-2026. Elles sont en lien avec la simplification des procédures, la réduction des coûts et des délais des formalités administratives des entreprises, le renforcement des attributions de notre guichet unique d'en-

treprises, la licence unique d'exploitation », a expliqué la ministre Jacqueline Lydia Mikolo. Les communications lors de cette concertation ont essentiellement porté sur les réformes relatives à la simplification des formalités administratives des entreprises en vue d'harmoniser les vues de tous les acteurs à ce sujet ; la présentation des textes d'application de la licence unique d'exploitation d'entreprise... Les acteurs d'entreprises ont salué cette concertation qui, selon eux, prouve que les

pouvoirs publics prennent à cœur le principe du dialogue public-privé. « C'est une démarche qui s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires. Il faut trouver ensemble des solutions, des réformes adéquates pour aider notre pays à être compétitif sur le marché international ou africain avec notamment la zone de libre-échange », a déclaré Aurore Olandzobo Biyouudi, directrice de cabinet du président de l'Union nationale des opérateurs écono-

miques du Congo.

A propos de la zone de libre-échange, le président de la Chambre de commerce de Brazzaville, Paul Obambi, a abondé dans le même sens. « Nous sommes sur le chemin de l'ouverture de nos frontières. En dehors des questions liées à la modification des lois concernant notamment le code des impôts, les lois sur le commerce, nous avons insisté sur le fait que ceux qui sont dans l'informel puissent être déclarés et basculer progressivement vers le formel », a-t-il indiqué. Les résolutions de cette concertation permettront, sans nul doute, de mettre sur pied un écosystème favorable à l'émergence des entreprises, profitable à la création de la richesse et des emplois.

Rominique Makaya

« Nous sommes sur le chemin de l'ouverture de nos frontières. En dehors des questions liées à la modification des lois concernant notamment le code des impôts, les lois sur le commerce, nous avons insisté sur le fait que ceux qui sont dans l'informel puissent être déclarés et basculer progressivement vers le formel »

LE FAIT DU JOUR

L'Afrique courtisée

À peu de chose près, le conflit qui a éclaté en Ukraine en février dernier a replacé l'Afrique au cœur de la diplomatie internationale. Bien mieux que dans la décennie qui suivit la fin de la guerre froide avec la chute du mur de Berlin en 1989. À l'époque, l'Europe de l'Ouest, en pleine construction de son espace communautaire, l'Union européenne (UE), s'ouvrit largement vers l'Est pour accueillir les nombreux pays ex-socialistes désireux de se bâtir un autre avenir après la déconfiture de l'Union des républiques socialistes soviétiques.

Naturellement, le marché européen s'agrandit au détriment de la relation ancienne que les ex-empires coloniaux, France, Grande-Bretagne, Belgique, Hollande, Allemagne... entretenaient avec l'Afrique. Sous la pression des événements, le

continent se lançait à son tour dans l'expérimentation de la démocratie pluraliste, récoltant des fortunes diverses. Au bout de trois décennies, le constat que l'on peut dresser de ces mutations systémiques est mitigé. A la fois pour l'UE et pour l'Afrique.

Certes, l'UE a fait du chemin dans son processus d'intégration mais elle ne peut prétendre avoir réglé tous les problèmes de sa survie. Le Brexit, duquel elle est sortie démembrée de l'un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies, la Grande-Bretagne en l'occurrence, en est une preuve éloquente. Si près de trois ans après ce retrait fracassant, Londres n'a pas encore vécu le bonheur que lui laisse miroiter les prédictions favorables, son coup d'éclat a créé de la tension au sein de la grande famille bleue et or, certains Etats se demandant si le moment n'était

pas venu d'emboîter le pays au Royaume-Uni.

Dans ce même chapitre, l'Afrique énumère une série d'acquis sur le chemin du pluralisme politique mais elle ne peut se prévaloir de sa consolidation. Le retour du coup d'Etat comme moyen d'accéder au pouvoir et l'échec des mises en demeure adressées aux putschistes quand c'est le cas ; la précaire espérance de vie des Constitutions votées par référendum au lendemain des conférences nationales en 1989-1990 prouvent que le choix du régime démocratique dont on doit tirer une légitime fierté n'est pas à l'abri de soubresauts.

A chaque fois, quelques leçons apprises l'attestent, l'Afrique peine souvent à rebondir face aux retournements historiques de son temps car ce sont souvent les autres qui décident à sa place. Le délitement actuel du

consensus formé en 1945 autour de l'Organisation des Nations unies par le besoin des Etats-parties de préserver la paix mondiale autorise à s'interroger sur les moyens dont l'Afrique peut disposer pour parler d'une voix distincte de celles engagées dans le jusqu'au-boutisme.

Il est vrai que la cour assidue dont elle est l'objet dans le contexte difficile du conflit à l'Est de l'Europe ne mettra pas l'Afrique à l'abri des conséquences d'une éventuelle guerre nucléaire entre la Russie, l'Ukraine et l'Occident. D'où l'intérêt pour elle d'user de tous les ressorts qu'offre la diplomatie du dialogue et du rejet de la surenchère pour plaider la cause de la paix. Elle a commencé à le faire mais pas encore avec suffisamment de cohésion pour être pleinement entendue. Pourtant le temps presse !

Gankama N'Siah

*Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés n°02*

Sélection internationale ouverte n°153/BEAC/CRBC/SIO/Ser/2022 pour le choix d'un Cabinet spécialisé en vue de l'audit actuariel de la Caisse de Retraite de la Banque Centrale

Dans le cadre de sa gestion, la Caisse de retraite de la Banque Centrale (CRBC) souhaite recruter, sur fonds propres, **un cabinet spécialisé en vue de son audit actuariel**. A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées remplissant les conditions requises, à soumettre leur proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la **sélection sur la base de la qualité technique et du coût de la proposition**.

Les entreprises intéressées peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous les jours ouvrés entre 9 heures et 14 heures.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation – CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
📍 : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412 ou 5403
📠 : (+237) 222 23 33 29
✉ : cgam.sex@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) francs CFA**. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard **le jeudi 08 décembre 2022 à 12 heures précises**.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
📍 : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé – Cameroun.

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en **deux phases**. Les plis administratifs et techniques seront ouverts le **jeudi 08 décembre 2022 à 13 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. Les plis financiers seront ouverts pour les propositions jugées conformes, à une date qui sera communiquée ultérieurement.

Yaoundé, le **26** OCT. 2022
Le Président,



*Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés n°02*

Sélection régionale ouverte n°152/BEAC/CRBC/SRO/Ser/2022 pour le choix d'un commissaire aux comptes titulaire pour la Caisse de Retraite de la Banque Centrale

Dans le cadre de sa gestion, la Caisse de retraite de la Banque Centrale (CRBC) souhaite recruter, sur fonds propres, **un commissaire aux comptes titulaire en vue de la certification de ses comptes au titre des exercices 2022, 2023 et 2024**. A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées remplissant les conditions requises, à soumettre leur proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la **sélection sur la base du coût de la proposition**.

Les entreprises intéressées peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous les jours ouvrés entre 9 heures et 14 heures.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation – CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
📍 : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412 ou 5403
📠 : (+237) 222 23 33 29
✉ : cgam.sex@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) francs CFA**. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris.

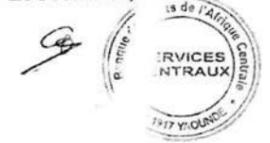
Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard **le jeudi 1^{er} décembre 2022 à 12 heures précises**.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
📍 : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé – Cameroun.

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en **deux phases**. Les plis administratifs et techniques seront ouverts le **jeudi 1^{er} décembre 2022 à 13 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. Les plis financiers seront ouverts pour les propositions jugées conformes, à une date qui sera communiquée ultérieurement.

Yaoundé, le **25** OCT. 2022
Le Président,



VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo



de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**
CÉRAMIQUES **MUSIQUE**



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

ENERGIE ET HYDRAULIQUE

Le ministre de tutelle présente sa vision pour équiper les zones rurales

Le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Emile Ouosso, a visité du 3 au 4 novembre à Brazzaville l'Agence nationale pour l'électrification rurale (Aner) et l'Agence nationale de l'hydraulique rurale (Anhyr) pour faire un état des lieux et dérouler une feuille de route en faveur de ces deux structures.

Emile ouosso est allé s'imprégner des équipements, du rendement et du rythme de travail des agents, des innovations apportées. Il a, par ailleurs, expliqué aux équipes dirigeantes de l'Aner et de l'Anhyr les nouvelles stratégies et les attentes pressantes du gouvernement.

Au terme de la séance de travail avec le staff de l'Aner, il a déclaré: « Nous allons continuer à équiper techniquement le monde rural. L'équipe est réduite parce qu'il n'y a pas de moyens. Nous allons réfléchir pour migrer cette agence vers l'hydro-électricité dans le monde rural car c'est là-bas que nous avons toutes les richesses du sous-sol. Pour les mettre en valeur, il faut beaucoup d'énergie électrique ».

L'Aner est la structure gouvernementale mise en œuvre par l'État congolais pour s'assurer la réussite du pari de l'électrification du Congo profond et de l'accès facile à l'énergie. Disposée à promouvoir et à coordonner l'électrification rurale sur toute l'étendue du territoire, l'Aner est chargée de l'élaboration, du suivi et de la mise en œuvre des politiques, stratégies, plans et pro-



Les prototypes de panneaux solaires qu'expérimente l'Aner/Adiac

grammes nationaux de promotion de l'électrification rurale; de la gestion des relations avec les institutions nationales et internationales œuvrant dans le domaine de l'électrification rurale; du suivi et de l'évaluation des programmes et plans, travaux et projets d'électrification rurale et de la recherche de financement; des nouvelles technologies pour le développement des énergies nouvelles ainsi que renouvelables en République du Congo.

« Nous voulons impliquer cette agence pour qu'elle quitte le niveau des groupes électrogènes, avec des contraintes de carburant et de gestion, pour l'ame-

ner vers les niveaux élevés, en puissance installée, avec les clients de grande envergure qui peuvent payer toutes les factures afin qu'elle soit une agence de profit pour l'Etat », a ajouté le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique.

Pour sa part, le directeur général de l'Aner, Rodolphe Gomba, s'est senti conforté après les orientations de sa tutelle. « Nous allons converger nos énergies après avoir écouté le ministre pour atteindre les objectifs du gouvernement. L'agence n'a déjà électrifié qu'une dizaine de villages faute des moyens. Mais nous avons pu construire

le réseau de distribution basse tension dont le prototype a été présenté au ministre », a-t-il expliqué.

Les prototypes de panneaux solaires qu'expérimente l'Aner ont une autonomie de deux heures et peuvent alimenter le congélateur, la télévision, l'ordinateur et les ampoules de ménage.

Pour les installations de l'Anhyr dont le ministre a fait plusieurs constats, un plaidoyer a été reformulé pour concession des ouvrages du projet Eau pour tous.

« Le ministre nous a demandé de ne plus compter sur l'aide de l'Etat mais de générer les recettes pour notre structure. Re-

présentée dans dix-neuf localités, l'Anhyr assure le service public de l'eau depuis dix-neuf ans. Nous voulons que l'Etat nous rétrocède les installations du projet Eau pour tous afin que nous les réhabilitons. Mais il y a un coût pour cela », a souhaité Thomas Simplicie Eyanat, directeur général de l'Anhyr. Pour le projet Eau pour tous, le constat est malheureux. Le contrat signé entre l'Etat congolais et la société Asperbras permettait de confectionner 4 400 ouvrages mais seulement 2 665 ont été réalisés et en 2021, plus de 1100 n'étaient plus fonctionnels. L'Anhyr était créée pour pallier les faiblesses de la Société nationale de distribution d'eau, actuellement La Congolaise des eaux (LCDE) qui n'est toujours pas parvenue à desservir régulièrement les villes et les zones rurales congolaises. L'agence devait assurer, de manière provisoire, la gestion de l'eau là où la LCDE est inexistante. Au cours d'un débat à l'Assemblée nationale, les députés avaient unanimement reconnu la nécessité de promouvoir l'eau potable dans les zones rurales.

Fortuné Ibara

INNOVATION TECHNOLOGIQUE

Création d'une première couveuse automatique d'œufs made in Congo

La start-up M-Gelec-Congo, que dirige Gilmar Bienvenu Mboundou Malanda, s'est spécialisée depuis cinq années dans la production automatique des œufs.

Financée par la Fondation Telema, la première industrie de fabrication des couveuses au Congo est une initiative soutenue par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique.

Le jeune entrepreneur, Gilmar Bienvenu Mboundou Malanda, a débuté avec une somme de 30 000 FCFA par la maintenance d'appareils électroménagers et informatiques en octobre 2017. Les services et l'ingéniosité de la start-up M-Gelec-Congo ont largement évolué avec l'appui bienveillant des partenaires généreux.

« L'entrepreneuriat n'est pas seulement un monde

d'affaires pour moi mais aussi un moyen de découverte, de création de solutions innovantes », a indiqué Gilmar Bienvenu Mboundou Malanda.

Également inventeur, il a reçu le premier prix Talents du Congo 2020 au Salon international des technologies de l'Information et de l'innovation en qualité d'innovateur et un brevet de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale en 2022 pour ses prouesses de chercheur en biotechnologie (biotech).

Toutefois, la start-up M-Gelec-Congo est confrontée au retard de livraison des composants électroniques, au

manque d'outils appropriés pour accélérer le travail et aux difficultés d'accès aux fournisseurs locaux de com-

entrepreneurial ainsi qu'accéder facilement au financement, parce que les banques ne financent

fabrication des couveuses au Congo », explique Gilmar Bienvenu Mboundou Malanda. Excepté la fabrication des

couveuses, actuellement la start-up M-Gelec-Congo est devenue un regroupement de diverses spécialités proposant des produits et services dans plusieurs domaines comme la domotique : électricité, électronique, informatique, l'aviculture, l'agriculture, et autres.

« Pour faciliter les jeunes à entreprendre, on doit faciliter l'accès au financement. Ce qui va, d'ailleurs, les motiver et puis voir le côté suivi pour la concrétisation », a proposé Gilmar Bienvenu Mboundou Malanda.

F.I.



Le prototype de la couveuse automatique d'œufs made in Congo/Adiac

posants.

« J'ai postulé à la Fondation Telema pour me former, m'informer et étoffer mon parcours

pas n'importe quel projet à moins qu'il soit déclaré bancable. Le financement servira à monter la première industrie de

ANNONCE
D'APPEL D'OFFRE

Réf : VL/CG/2022

La **Wildlife Conservation Society (WCS)** est une ONG internationale dédiée à la conservation de la faune et des lieux sauvages, qui intervient dans près de 60 pays à travers le monde, et dont le siège se trouve à New York.

La WCS travaille depuis plus de 30 ans au Congo, où elle a son siège national à Brazzaville. Dans le cadre de ses activités, la WCS cherche des fournisseurs de biens et services dans différents domaines cités ci-dessous.

Cette procédure a pour but de valider des fournisseurs pour faciliter la participation aux appels d'offre à venir. Nous invitons les entreprises souhaitant collaborer avec la WCS à venir retirer un dossier de candidature aux bureaux de la WCS (adresses dans le tableau ci-contre) à partir du 04/11/2022. Ces mêmes adresses serviront de lieux de dépôt.

VALIDATION
FOURNISSEURS

BRAZZAVILLE	151 Avenue Général de Gaulle, face Laboratoire National	EPENA	Bureau WCS
OUESSO	Avenue principale, proximité Conseil Économique	KABO	Bureau WCS
BOMASSA	Parc National de Nouaba-lé-Ndoki	MAKAO	Bureau WCS
POINTE-NOIRE	Bureau WCS		

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à l'adresse email : klubango@wcs.org en mettant en copie rmalonga@wcs.org et lgashumba@wcs.org

Lot	Biens et services	Lot	Biens et services	Lot	Biens et services
1	Agence de voyage	13	Garage véhicule	25	Plomberie
2	Assurance et courtier d'assurance	14	Gardiennage	26	Prestations graphiques et agences de communication
3	Carburant et lubrifiant	15	Logement et location de salles de conférence (Hôtellerie)	27	Produits alimentaires
4	Construction de bâtiments	16	Maçonnerie	28	Produits d'hygiène et d'entretien
5	Courrier express, livraison de colis national et international	17	Maintenance générateur	29	Produits pharmaceutiques
6	Couverture médiatique	18	Matériel électro-ménager	30	Quincaillerie
7	Électricité	19	Matériel informatique et numérique	31	Reprographie
8	Entretien et réparation split	20	Menuiserie	32	Restauration
9	Équipements anti-incendie	21	Mobilier de bureau	33	Transitaire (gestion de dédouanement des cargos)
10	Forage (entretien et réparation inclus)	22	Pièces de rechange moteur hors-bord	34	Transport des ordures
11	Fourniture d'accès internet (VSAT, Fibre optique et autre)	23	Pièces de rechange moto	35	Transport et location de véhicules
12	Fournitures de bureau	24	Pièces de rechange véhicule	36	Vente et installation d'équipements solaires

Les fournisseurs validés l'an dernier sont priés de ne pas soumissionner. Vos dossiers restent valides.



La date de clôture du dépôt des dossiers d'appel d'offre est fixée au : 07/12/2022 à 17h00

Les soumissionnaires souhaitant envoyer les dossiers par mail peuvent utiliser l'adresse congoprocurement@wcs.org

Pour la WCS Congo, Richard Malonga, Directeur Général



Avis d'appel d'offres 23_RFGS_231299

Objet	RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL CHARGE DE REALISER L'ENQUETE SARA
Date de l'appel d'offres	07 novembre 2022
Date de clôture pour la réception des manifestations d'intérêt	21 novembre 2022
Numéro de référence	23_RFGS_231299

Catholic Relief Services (CRS) est une organisation à but non lucratif, constituée en vertu des lois du District de Columbia, États-Unis, ayant son principal siège au 228 W. Lexington Street, Baltimore, Maryland 21201, États-Unis, opérant en République du Congo avec un protocole d'accord signé en Octobre 2018 avec le Gouvernement de la République du Congo. Depuis 2018, CRS travaille avec le Ministère de la Santé à travers le Programme National de Lutte Contre le Paludisme sur le renforcement de la lutte contre le paludisme sous financement du Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (Le Fonds Mondial).

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette subvention, il est prévu le recrutement d'un consultant national chargé de réaliser l'enquête SARA. Les détails de la consultance sont indiqués dans le dossier d'appel d'offre.

Objectif général :

Le consultant sera chargé de développer la stratégie qui servira de cadre à l'intervention des acteurs de lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme à travers une expertise long-terme planifiée, pour appuyer l'atteinte des objectifs du PNDS et renforcer le système de santé tout en évaluant la qualité des soins et services de santé offerts par les formations sanitaires.

Profil demandé :

- Formation de niveau Bac +5 (master) en : qualité sécurité environnement, management des organisations sanitaires et sociales, management de la qualité...
- Spécialisation/Compétence dans le secteur de la Santé publique ;
- Expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans l'élaboration de documents de stratégie sectorielle, la conduite d'études sectorielles, la formulation et la budgétisation de programmes et/ou projets ;
- Expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le renforcement des systèmes d'organisation et de management qualité au sein des établissements de santé dans les pays à ressources limitées ;
- Expérience dans l'élaboration de plan de renforcement de l'offre de soins dans les pays d'Afrique Subsaharienne ;

Les candidats intéressés et remplissant les critères ci-dessus listés peuvent retirer le dossier d'appel d'offre au bureau de CRS sis Près de l'Ecole Remo, Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, Centre-ville, Brazzaville. Ils peuvent également en faire la demande par email sur bidcg@crs.org. Les offres peuvent être soumises manuellement au bureau de CRS ou par voie électronique à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **21 novembre 2022 à 12h00**.

1. Le Fournisseur accepte de se conformer aux exigences décrites dans le CODE DE CONDUITE DES FOURNISSEURS DE BIENS ET DE SERVICES de CRS disponible au lien suivant : https://www.crs.org/sites/default/files/supplier_code_of_conduct.pdf
2. Les termes et Conditions standard de Catholic Relief Services (CRS) peuvent être téléchargés au lien <http://crs.org/vendor-terms/vendor-terms.pdf> ou obtenus sur demande au bureau de CRS, sont contraignants et applicables sous la juridiction locale.

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Yandza-BussMann Léa Marie Suzanne. Je désire être appelée désormais Yan dza Léa Marie Suzanne.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

On m'appelle Ombola Theophile Andril.

Je désire être appelée désormais Omfouono Patrick Junior.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

NÉCROLOGIE

Les familles Poaty, Pembe, Kouendi ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils Armand Poaty Alias Jack Bauer, survenu le 26 octobre 2022 au CHU de Brazzaville des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire de Brazzaville se tient au n° 33 de la rue Nianga vers l'Avenue de l'Intendance marché Bouemba. À Pointe-Noire, la veillée se tient en face de l'école privée CPL de Loandjili Faubourg, rue pâtisserie ex Mini boom. Toutefois, le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



SÉCURITÉ CIVILE

Plus de 11000 personnes prises en charge pendant les examens d'Etat

Le commandement de la sécurité civile (CSC), à travers le service de secours, a pris en charge lors des examens d'Etat et autres concours confondus de la session dernière 11098 personnes pour les soins de première nécessité.

Le médecin capitaine de police, Daniela Gloire Ngassiélé, a présenté les résultats lors d'un point de presse qu'elle a animé le 4 novembre à Brazzaville, en présence du commandant de la sécurité civile, le général Albert Ngoto.

Il ressort de ce bilan que le nombre de personnes prises en charge en 2022 est en hausse par rapport à l'année dernière qui s'élevait à 6590 cas, soit une augmentation de 4 508 cas, avec un pourcentage de 40,6%.

« Cela se justifie par le fait que, contrairement aux années antérieures, les localités de Boko, Mouyondzi, Sibiti, Madingou, Makoua, Boundji et Djambala ont été prises en compte en sus de celles où sont implantés les services de la



Au premier plan le commandant de la sécurité civile et son second/Adiac

sécurité civile », a indiqué le médecin capitaine.

Clôturant cette présentation, le commandant en second de la sécurité civile, le colonel de police Serge Pepin Itoua Poto, a déclaré tout

simplement que la mise à disposition des moyens financiers par les ministères de l'Enseignement général et Technique a permis la mobilisation des personnels et la réunion des moyens lo-

gistiques conséquents par le commandement de la sécurité civile pour mener à bien ses activités.

« Il convient de relever que la session 2022 se caractérise par un chiffre record

favorisé entre-temps par la couverture sanitaire des nouvelles localités où ne sont pas implantés des services de sécurité civile. Cette innovation sera maintenue autant que les moyens le permettront. Il revient aux services assermentés des deux ministères de tirer les enseignements », a-t-il poursuivi.

A noter que pour la sécurité civile, la présentation de ce bilan sanitaire a pour objectif de permettre aux ministères de l'Enseignement général et Technique d'exploiter les statistiques fournies afin de tirer les leçons et parvenir à une préparation psychologique des candidats, en vue de les aider à mieux gérer le stress.

Guillaume Ondze

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Au moins deux morts dans un affrontement à Bétou

Située à l'extrême nord de la République du Congo, la sous-préfecture de Bétou, dans le département de la Likouala, a vécu une scène ignoble le 2 novembre avec le décès de trois personnes, dont deux par balles et une égorgée par son père, pasteur d'une église de réveil.

Originaire de la République démocratique du Congo (RDC), le pasteur Galako a assassiné son fils, élève en classe de terminale sous prétexte d'avoir entendu la voix de Dieu lui demandant de mettre fin à sa vie. Informés de cet acte odieux, les condisciples de la victime, décidés de la venger, ont affronté la force publique. Le bilan provisoire fait état de deux morts et d'une dizaine de blessés.

Selon les autorités locales, le pasteur Galako et un membre de sa famille, tous originaires de la RDC, interpellés par la force publique après le meurtre, seront déférés à la maison

« Il a entendu la voix de Dieu lui demandant de faire un grand sacrifice en abrégant la vie de son garçon, un lycéen âgé de 21 ans »

d'arrêt d'Impfondo pour répondre devant la justice. Le père a avoué qu'il « a entendu la voix de Dieu lui demandant de faire un grand sacrifice en abrégant la vie de son garçon, un lycéen âgé de 21 ans ».

Comme dans un film, des images insoutenables montrent un corps baignant dans le sang. Juste à côté, on remarque un couteau, l'arme blanche qui a servi à lui trancher la gorge. Des images qui ont fait le tour des réseaux sociaux, provoquant ainsi l'effroi à travers tout le pays.

Parfait Wilfried Douniama

CENTRAFRIQUE

La crise autour de la Constitution inquiète l'ONU

Dans un communiqué publié le 4 novembre, l'Organisation des Nations unies (ONU) a fait part de son inquiétude au sujet de la crise que traverse la Cour constitutionnelle centrafricaine après l'éviction, le 24 octobre, de sa présidente, Danièle Darlan, par décret présidentiel.

La préparation d'un référendum constitutionnel réclamé par le parti au pouvoir mais décrié par l'opposition, qui y voit un moyen pour le président Faustin Archange Touadéra de briguer un troisième mandat, cristallise les tensions.

« L'indépendance du pouvoir judiciaire » est « vitale pour la stabilité » du pays, a déclaré l'expert indépendant sur les droits de l'Homme pour la Centrafrique, Yeo Agbetse, ajoutant que la Cour constitutionnelle est « un pilier pour l'État de droit », qu'elle ne doit pas « subir d'interférences » et que « la mise à la retraite des fonctionnaires, selon la législation nationale, ne doit pas servir ou être utilisée à des fins politiques ». C'est, en effet, sur l'âge de Danièle Darlan que repose le décret qui a mis fin à ses fonctions de présidente de la Cour constitutionnelle. Le vice-président, Jean-Pierre Ouaboué, occupe provisoirement

la tête de l'institution, le temps de désigner une remplaçante à Danièle Darlan.

Pour sa part, le président Faustin Archange Touadéra a rencontré, pour la première fois depuis le début de la crise, les membres de la Cour, dans une démarche « d'apaisement », selon certaines sources. Les juges ont, quant à eux, réitéré leur position et affir-

mé : « la Cour est indépendante et gardienne de la Constitution, elle ne devrait pas revenir sur ses décisions, qui ne sont, d'ailleurs, susceptibles d'aucun recours. Autrement, ce serait une catastrophe », estime une source qui, tout en espérant que les juges tiendront bon, reste pessimiste « vu les pressions et vu la détermination des partisans du référendum ».

Les juges pensent qu'il est important que la Cour constitutionnelle puisse jouer convenablement son rôle, « sans interférence et sans immixtion de la part des autorités ». Selon eux, « il est de la responsabilité de l'exécutif de veiller au respect de ces principes cardinaux, tels que l'immovibilité et l'indépendance des juges, l'indépendance organisationnelle et fonctionnelle des institutions nationales, sans oublier la séparation des pouvoirs ».

« la Cour est indépendante et gardienne de la Constitution, elle ne devrait pas revenir sur ses décisions, qui ne sont, d'ailleurs, susceptibles d'aucun recours. Autrement, ce serait une catastrophe »,

Yvette Reine Nzaba

FORUM POUR L'INVESTISSEMENT EN AFRIQUE

Cent dix milliards de dollars mobilisés depuis 2018

Cent dix milliards de dollars ont été mobilisés pour l'Afrique, depuis la première édition du Forum pour l'investissement dans ce continent en 2018.

Le président de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina, l'avait annoncé à l'ouverture de l'édition 2022 du Forum pour l'investissement en Afrique, autour du thème «Investir durablement pour renforcer la résilience économique». Il a assuré, par ailleurs, aux investisseurs que « l'Afrique n'est pas aussi risquée » et « la perception n'est pas la même que la réalité ». Plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement participaient à l'événement, à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

De même, 1 500 participants, en l'occurrence des investisseurs, des promoteurs de projet, des conseillers en transactions, des professionnels juridiques et autres prennent part à ce forum, dont les objectifs sont de réduire les coûts d'intermédiation et d'accroître les engagements actifs et productifs entre les gouvernements africains et le secteur privé. Dans son discours, le vice-président de la République de Côte d'Ivoire, Tiémoko Meyliet Koné, a invité les opérateurs privés à saisir les opportunités d'investissement qu'offrent les pays d'Afrique.

La ministre ivoirienne du Plan et du Développement, Kaba Nialé, a appelé à investir sur le continent. « Cela est à présent admis, l'Afrique est le continent de l'avenir, la nouvelle frontière du développement. Pour raccompagner l'éclosion de son potentiel et profiter de ses atouts, c'est maintenant qu'il faut y investir. C'est pourquoi, je voudrais inviter tous les participants, notamment les investisseurs, les sponsors et les porteurs de projets, et les responsables gouvernementaux qui vont œuvrer pendant ces trois jours du forum, à faire preuve d'audace dans la conclusion des transactions financières, et faire de l'édition d'Abidjan de l'AIF un plein succès », a-t-elle déclaré.

N.Nd.

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Un tiers des glaciers classés au patrimoine mondial de l'Unesco devrait disparaître d'ici à 2050

Vu la tendance actuelle du réchauffement climatique, un tiers des glaciers classés au patrimoine mondial de l'Unesco vont disparaître d'ici à 2050, a alerté l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), exhortant la planète à « rapidement réduire les émissions de CO2 » pour préserver les deux tiers restants.

De nouvelles données de l'Unesco mettent en évidence la fonte accélérée des glaciers des sites du patrimoine mondial. Ainsi, certains glaciers emblématiques du patrimoine mondial disparaîtront d'ici à 2050, selon l'organisation onusienne. « Ce rapport est un appel à l'action. Seule une réduction rapide de nos niveaux d'émissions de CO2 peut sauver les glaciers et l'exceptionnelle biodiversité qui en dépend », a déclaré, dans un communiqué, la directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay. Mais l'organisation pense qu'il est encore possible de sauver les deux autres tiers, si on limitait le réchauffement climatique à 1,5 degré. L'étude porte sur 18 600 glaciers de 66 000 km² au total répartis sur cinquante sites du patrimoine mondial, soit 10% de la surface glaciaire totale de la terre. Ce qui représente près de 10% de la sur-



Nombre de glaciers parmi les plus célèbres au monde disparaîtront au cours des 25 prochaines années. | Denis Balibouse/Reuters

face glaciaire totale de la terre. Les glaciers du patrimoine mondial fondent à raison de 58 milliards de tonnes de glace chaque année, soit l'équivalent du volume d'eau utilisé annuellement par la France et l'Espagne.

D'ici à 2050, le parc national du Kilimandjaro aura probablement disparu

Le rapport égrène les conséquences dans les différentes régions du globe, notamment en Afrique, où tous les glaciers classés au patrimoine mondial auront disparu très probablement d'ici à 2050, notamment ceux du Parc national du Kilimandjaro et du mont Kenya. Plus globalement, environ 50% des glaciers du pa-

trimoine mondial pourraient presque entièrement disparaître d'ici à 2100 dans un scénario où les émissions resteraient à leur niveau actuel. Au-delà d'un appel à une réduction « drastique » des émissions de gaz à effet de serre, l'Unesco demande la création d'un « fonds international pour la surveillance et la préservation des glaciers ». Pour l'organisation, la COP27, qui se tient du 6 au 18 novembre à Charm el-Cheikh, en Egypte, sera déterminante, elle aura un rôle crucial à jouer pour aider à trouver des solutions à ce problème. « L'Unesco est déterminée à soutenir les Etats dans la poursuite de cet objectif », a martelé Audrey Azoulay.

Noël Ndong

NÉCROLOGIE



Jean Gokaba, les enfants Nianga et la grande famille Afoueya informent les parents, amis et connaissances, du décès de M. Prosper Nianga Ondongo, survenu le mercredi 26 octobre 2022, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile de l'illustre disparu sis au n°45 rue Kassai à Poto-Poto. (Réf : arrêt MUCODEC, avenue de France).

La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.



Les membres de la diaspora en France ont la profonde douleur d'informer les parents, « Amis du Parlement le Flunch Châtelet », ceux des « Amis de la République » et connaissances, du décès de leur compatriote, le sociologue émérite Théodore Moussiessi dit Théo, 63 ans, survenu en milieu d'après-midi du 30 octobre 2022, à la clinique Ambroise Paré, Neuilly-sur-Seine, France, à la suite d'une longue maladie.

La dépouille du défunt a été transférée au funérarium des Batignolles, Paris 17ème, à proximité du Tribunal de Paris / Station de métro : Porte de Clichy.

La levée du corps est prévue le 8 novembre prochain pour une inhumation programmée au Congo en tenant compte des formalités administratives.

Théodore Mbemba / Téléphone : + 336 52 10 62 08

Parfait Wilfried Douniama, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Pascal Tsongo-Elenga, directeur départemental de l'Agriculture de la Cuvette-Ouest, Bessemer Ibsen Tsono, professeur de Français au lycée Thomas-Sankara B, les enfants Tsono et la famille Obambi-Ossoh ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de la veuve Tsono Pierre, née Egnanga-Obambi Collette, survenu le 28 octobre 2022.

NB : L'inhumation a eu lieu le lundi 31 octobre 2022 au cimetière de la cathédrale Saint Pie X de Gamboma, département des Plateaux.



INDUSTRIE CULTURELLE ET TOURISTIQUE

Les sages appellent la tutelle à rehausser l'étendard du Congo

Au regard de l'art, la tradition, la culture et le tourisme qui semblent en perte de vitesse faute de soutien et de recadrage, le Conseil consultatif des sages et des notabilités traditionnelles (CCSNT) invite le ministère de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs à redynamiser ces secteurs pour redonner au Congo ses lettres de noblesse.



Une vue de quelques sages durant les échanges DR

La rencontre du 4 novembre à Brazzaville, entre la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, et quelques membres du CCSNT conduits par le premier secrétaire, Jules Moussabou, représentant Jean-Marie Ewengue, secrétaire permanent du CCSNT, s'inscrivait dans le cadre d'une prise de contact entre les deux entités.

Pour les sages et notables traditionnels, le Congo doit repartir à la base de ses valeurs culturelles en vue

de s'élever au firmament. Concernant les défaillances observées, plusieurs points ont été soulevés durant les échanges, à savoir : la perte d'identité culturelle des citoyens nationaux influencés par les cultures d'ailleurs ; la mort à petit feu de la musique traditionnelle; la dépravation des mœurs dans les productions musicales; l'absence d'une troupe théâtrale nationale accompagnée par l'Etat; l'absence de salles de spectacles publiques; la faible culture au tourisme de l'intérieur, etc.

« Je constate que la musique traditionnelle se meurt, surtout dans nos départements. Moins de gens s'y intéressent et ceux qui résistent à la pratiquer ont de moins en moins de sponsors. Dans un passé pas trop lointain, on parlait de la troupe théâtrale nationale, on a connu le Centre de formation et de recherche en arts dramatiques. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas, cumulé à l'absence de salles. C'est vrai qu'il y a des mécènes qui essaient de maintenir

la flamme, mais le gouvernement a un peu lâché prise », a déploré Marie Venance Mouanga. Il a, par ailleurs, noté le fait que la musique, voire les autres arts, en tant que l'un des véhicules de l'éducation, ne devrait pas juste être de la mélodie pour la mélodie, mais plutôt porteuse de sens et de valeurs. Malheureusement pour lui, aujourd'hui, certains artistes semblent oublier cette éthique.

Après avoir suivi attentivement ce plaidoyer, la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs a remercié les membres du CCSNT pour tous ces apports auxquels le ministère fera un peu plus attention. « Aujourd'hui, ce n'était qu'une rencontre de prise de contact. J'ai voulu rencontrer les sages pour connaître à peu près leur vision dans le département qui est le mien. Après les avoir écoutés, je sais que ce qui leur tient à cœur, c'est de pouvoir pé-

renniser notre tradition, notamment en valorisant notre musique traditionnelle, notre théâtre, mais également en enseignant nos traditions dans les lycées voire à l'université », a déclaré Lydie Pongault. Pour elle, à présent, le travail peut commencer pour voir comment mettre en pratique les premières suggestions faites. « Je pense que les prochaines réunions seront plus riches, plus intenses », a-t-elle souhaité.

« En tant qu'institution chargée d'émettre des avis pour la bonne gouvernance démocratique, culturelle et sociale, nous avons bon espoir que le Conseil consultatif des sages et le ministère travailleront en synergie pour relever ces défis », a noté Jules Moussabou. Il a également émis le vœu de voir le ministère les accompagner dans la mise en œuvre de certains projets.

Merveille Atipo

CIRGL

Le Congo élu à la vice-présidence du forum régional multifonctionnel de la jeunesse

Au terme de l'assemblée générale de la jeunesse de la région des Grands Lacs, organisée à Nairobi, au Kenya, la République du Congo, à travers Rachel Ratchetée Kombela, a été élue au poste de premier vice-président du forum régional multifonctionnel de la jeunesse de la Conférence internationale de la région des Grands Lacs (Cirgl) à 99%.

La jeune Rachel Kombela a pu remporter haut la main le poste de vice-président de la structure sous-régionale, au détriment des candidats de la République démocratique du Congo et du Burundi. Durant les trois prochaines années, le Congo-Brazzaville devra mettre en exergue son potentiel au profit des initiatives juvéniles des pays membres de la Cirgl.

A travers cette élection, ce pays d'Afrique centrale devient le premier pays francophone à occuper ce poste depuis la création de ce forum en 2002. Si l'Ouganda occupe le poste de président, le Congo assure-

ra les fonctions de première vice-présidence, tandis que la deuxième vice-présidence est revenue au Soudan du Sud. Le secrétariat général est occupé par la Tanzanie qui est secondée par le Rwanda. Le Soudan prend les rênes de trésorier adjoint.

A Nairobi où s'est déroulé ce grand rendez-vous de la jeunesse sous-régionale, des organisations de la société civile africaine se sont mobilisées. Les jeunes artisans de la paix dans la région des Grands Lacs sont invités à explorer leur potentiel et évaluer les goulots d'étranglement auxquels sont confrontées



La Congolaise Rachel Kombela DR

les initiatives de consolidation de la paix, menées par les réseaux des jeunes en analysant l'écosystème, les barrières structurelles, les mécanismes et capacités locaux.

Notons que la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs est une organisation intergouvernementale des pays africains de cette sous-région.

La Cirgl se veut un espace de paix et de sécurité durable, grâce à ses efforts conjoints et coordonnés, dans un cadre régional de prévention, de gestion et de résolution pacifique des conflits.

Rude Ngoma

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
UNITÉ NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

**A VIS DE RECRUTEMENT DU CABINET OU D'UNE ONG CHARGÉ DE LA SENSIBILISATION ET DE LA FORMATION DES BÉNÉFICIAIRES DES PLANS D'AFFAIRES SUR LES IST, LE VIH SIDA, LES VIOLENCES SEXUELLES BASÉES SUR LE GENRE ET LA PRÉVENTION CONTRE LE COVID-19
N° OOSC/PDAC/2022**

La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque mondiale, ont signé, le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Il est entré en vigueur le 30 avril 2018 et sera clôturer le 31 décembre 2023.

Pour renforcer les capacités des bénéficiaires, le projet lance un avis de sollicitation de manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet ou d'une ONG répondant aux critères ci-après:

- être un cabinet ou une ONG agréé;
- avoir réalisé au moins une mission similaire (IST, VIH/SIDA, VSBG et le Covid-19);
- avoir une expérience d'au moins deux (02) ans dans la communication en milieu communautaire ou rural;
- avoir une connaissance et expérience sur les questions de santé publique et d'approche genre;
- avoir une connaissance du monde rural.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

les documents prouvant les compétences du cabinet ou de l'ONG, notamment l'indication des références techniques vérifiables sur des missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission : année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client, méthodologie mise en œuvre et résultats obtenus);

l'adresse complète (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, E-mail).

Sur cette base, Le cabinet ou l'ONG sera sélectionné selon la méthode fondée sur la qualité (SFQ), conformément aux Directives de la Banque mondiale « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 révisées en juillet 2014 ».

Les termes de référence détaillés peuvent être consultés au siège du PDAC ou obtenus par courriel. Les dossiers de candidature seront déposés, au plus tard le 22 novembre 2022, à l'adresse suivante : Unité Nationale de Coordination du PDAC, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel: (242) 06 858 88 88; E-mail: pdacmaep@gmail.com, les jours ouvrables, de 8h00 à 16h00.

**AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LA FORMATION DES BÉNÉFICIAIRES DU FONDS A COÛTS PARTAGÉS SUR LA GESTION DES PESTICIDES, LE TRAITEMENT DES PESTES ET LES BONNES PRATIQUES CULTURALES
N° 006C/PDAC/2022**

La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque mondiale, ont signé, le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Il est entré en vigueur le 30 avril 2018 et sera clôturer le 31 décembre 2023.

Pour renforcer les capacités des bénéficiaires, le projet lance un avis de sollicitation de manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet ou d'une ONG répondant aux critères ci-après :

- être un cabinet ou une ONG agréé
- avoir réalisé au moins une prestation similaire;
- avoir une expérience de communication en milieu rural;

disposer d'une équipe de coordination nationale et des équipes mobiles conformément aux termes de référence.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- les documents prouvant les compétences du cabinet ou de l'ONG, notamment l'indication des références techniques vérifiables sur des missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission : année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client, méthodologie mise en œuvre et résultats obtenus);
- l'adresse complète (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, E-mail).

Sur cette base, Le cabinet ou l'ONG sera sélectionné selon la méthode fondée sur la qualité (SFQ), conformément aux Directives de la Banque mondiale «

Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 révisées en juillet 2014 ».

Les termes de référence détaillés peuvent être consultés au siège du PDAC ou obtenus par courriel. Les dossiers de candidature seront déposés, au plus tard le 22 novembre 2022, à l'adresse suivante : Unité Nationale de Coordination du PDAC, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel: (242) 06 858 88 88; E-mail: pdacmaep@gmail.com, les jours ouvrables, de 8h00 à 16h00.

Fait à Brazzaville, le 04 NOV 2022.

Fait à Brazzaville, le 04 NOV 2022.

Le Coordonnateur National,

Isidore ONDOKI



GUERRE DANS L'EST

Félix Tshisekedi appelle à une mobilisation générale

Le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a lancé, le 3 novembre, un appel à la mobilisation générale, dans son adresse à la nation en rapport avec la situation sécuritaire qui prévaut actuellement à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC).

Dans un contexte d'agression dans lequel ploie actuellement le pays sur fond d'occupation de quelques-uns de ses territoires dans le Nord-Kivu par le M23, bénéficiant du soutien en hommes et en logistiques du Rwanda, le président Félix Tshisekedi se doit d'adopter un langage ferme face à la menace que représente désormais ce groupe terroriste.

C'est ce qu'il a fait en réitérant, en tant que garant de l'indépendance du pays, de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale, son engagement constitutionnel de défendre la patrie jusqu'au sacrifice suprême. Et pour ce faire, l'accompagnement de la population congolaise dans son ensemble est requis. D'où l'appel à l'unité et à la solidarité lancé à ses compatriotes invités dorénavant à se mettre derrière les forces de défense et de sécurité. « La guerre qui nous est imposée par nos voisins exige de chacun de nous des sacrifices. C'est le moment de taire nos divergences politiques pour défendre, tous rassemblés, notre mère patrie », a-t-il déclaré. Une manière d'aiguiller le sens patriotique de son peuple et de l'armée à ce moment crucial qui requiert une mise en commun des énergies et des intelligences.

« La situation actuelle, loin de nous affecter, n'est qu'une épreuve de plus que nous allons surmonter pour raffermir davantage notre unité », a déclaré le cinquième président du Congo indépendant. Et d'ajouter



que « la Nation a besoin de l'engagement de toutes ses filles et de tous ses fils ».

Pour des soldats au service de la patrie !

L'occasion était également donnée au chef de l'Etat de galvaniser les troupes au front en boostant leur moral par des propos motivants. Aux vaillants soldats, le président Félix Tshisekedi les a invités au sens élevé du patriotisme en ce temps particulièrement exceptionnel de l'histoire de la RDC. Il leur a rappelé le sens de l'engagement qu'ils ont pris de servir sous le drapeau, celui de défendre le pays, de proté-

ger l'intégrité de son territoire et d'assurer la sécurité des Congolaises et des Congolais contre toute agression ou attaque d'où qu'elle vienne.

Préoccupé par l'avenir de l'armée nationale et de son efficacité, le président de la République a renouvelé son appel lancé aux jeunes Congolais qui en ont la vocation de s'enrôler massivement dans les Forces armées. Dans la foulée, il a réitéré l'instruction qu'il avait faite en son temps au chef d'état-major général d'accélérer la mise en place des centres de recrutement à travers les vingt-six provinces que compte la RDC.

Là-dessus, il va sans dire que la jeunesse congolaise est appelée à jouer un rôle de premier plan dans le processus de requalification de l'armée nationale. « En réponse à la forte demande de la jeunesse, j'invite celle-ci à s'organiser en groupe de vigilance en vue d'appuyer, d'accompagner et de soutenir nos forces de défense et de sécurité dans l'accomplissement de leur noble mission », a déclaré en substance le garant de la nation.

Les limites de la diplomatie

De plus en plus, la voie diplomatique est en train de céder le

flanc à l'option militaire. Alors que sous l'égide du président Félix Tshisekedi, la RDC s'est engagée dans une diplomatie de proximité en vue d'établir avec ses neuf voisins des relations de coopération franche, transparentes et gagnant-gagnant, force est de constater que ces derniers ont toujours développé un agenda caché.

Nonobstant l'implication du chef de l'Etat congolais dans plusieurs rencontres visant à stabiliser l'Est de la RDC, parmi lesquelles le troisième conclave des chefs d'Etat membres de la Communauté d'Afrique de l'Est tenu à Nairobi, le 20 juin 2022, et ses échanges avec son homologue, Paul Kagame, respectivement à Luanda sous l'égide du président João Lourenço et à New York autour du président français, Emmanuel Macron, les lignes n'ont pas bougé sur le terrain.

Malgré son investissement et les efforts fournis dans cette optique, la paix et la sécurité n'ont toujours pas été au rendez-vous. En indiquant clairement que son attachement à la recherche de la paix par des voies pacifiques « n'est aucunement un signe de faiblesse, moins encore un aveu d'une incapacité de notre pays à s'inscrire dans une logique de guerre totale », il est clair que le président Félix Tshisekedi entend désormais parler à toute éventualité. Plus que des simples mots, il s'agit ici de toute une profession de cœur...

Alain Diasso

LIBERTÉ DE LA PRESSE

L'UNPC fustige les menaces de mort contre les professionnels des médias

L'Union nationale de la presse du Congo (UNPC) se dit vivement préoccupée par la situation des journalistes en République démocratique du Congo (RDC), en général, et dans l'Est du pays, en particulier.

Dans un communiqué du 3 novembre, l'UNPC a fait part de son profond regret au vu des atteintes à la liberté de la presse, des attaques, des menaces de mort et des intimidations dont les professionnels des médias sont victimes. « L'UNPC condamne fermement le traitement cruel, inhumain et dégradant infligé à ses membres travaillant à Rutshuru et sur l'ensemble du Nord-Kivu par les forces d'agression, d'occupation et les différentes bandes armées », a fait savoir cette organisation, par le biais de son président national, Gaby Kuba, et le secrétaire général, Jasbey Zegbia.



Elle a, par ailleurs, avisé de la détermination de la corporation à organiser plusieurs actions d'enver-

sure sur toute l'étendue du pays en vue de défendre la liberté de la presse et exiger des sanctions

exemplaires contre les auteurs des attaques visant les chevaliers de la plume. L'UNPC demande,

cependant, aux autorités et aux institutions légalement établies de sécuriser et de protéger les journalistes. Elle a également conseillé l'extrême prudence à tous les professionnels des médias dans l'exercice de leur métier, surtout dans les zones rouges. Ils sont également exhortés à la stricte observation des règles d'éthique et de déontologie, à l'unité et l'objectivité et à ne pas relayer de fausses informations. « Il n'existe aucune incompatibilité entre la défense de la patrie et l'exercice du journalisme », a, par contre, fait savoir l'UNPC à l'intention de tous ses membres.

Lucien Dianzenza



AVIS DE RECRUTEMENT N°1

Dans le cadre de la mise en œuvre du levier no 07 de son plan stratégique 2022-2026 et dans le but d'optimiser les missions assignées à la Direction des Systèmes d'information, La Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire recherche un Technicien en maintenance & Réseaux Télécoms qui doit remplir les conditions suivantes :

Profil du candidat

Être de nationalité congolaise ;
Être âgé entre 28 et 32 ans ;
Être titulaire d'un BAC+3 (Licence) en Maintenance informatique ou Réseau Informatique; Avoir au moins deux (2) ans d'expérience dans le domaine de compétence susmentionné.

Missions

>Gestion, installation et maintenance du matériel informatique (postes informatiques, périphériques) ;
> Administration et exploitation de quelques serveurs:
>Aide à la gestion, installation et maintenance des logiciels ;
> Assistance et support technique (matériel et logiciel) auprès des utilisateurs ;
> Réaliser les opérations de nettoyage et de réglage sur les matériels et équipements

> Gestion des sauvegardes sur les applications et serveurs internes ;
>Présentation des ressources informatiques aux nouveaux utilisateurs ;
> Sensibilisation des utilisateurs sur la sécurité informatique et sur les règles de bonnes pratiques ;
> Intégration de nouveaux équipements dans l'infrastructure réseau PAPN
>Aide à la gestion de la téléphonie sur IP, assistance aux utilisateurs et maintenance des installations ;
> Installation des onduleurs de capacité inférieure ou égale à 3KVA
> Assistance et support technique auprès des utilisateurs pour l'utilisation des installations de vidéo-projection et de cali-conférence.
>Participation aux projets informatiques du PAPN

Qualités requises

> Avoir une Connaissance approfondie de l'architecture matérielle d'un poste de travail ;
> Avoir une connaissance générale des systèmes d'exploitation (Windows Workstation et serveur, UNIX RHEL6, Mac OS) et Active Directory ;
>Avoir les notions sur les configurations usuelles, systèmes et outils bureautiques ;
> Avoir les notions sur les réseaux

informatiques et sur la téléphonie sur IP (Cisco Cali Manager) ;
> Avoir les notions sur la configuration des outils de sécurité réseau (pare-feu, plateforme gestion de flux et détection d'intrusion .)
> Avoir les notions sur les systèmes de vidéo-projection et de Cali-conférence.
>Etre capable de détecter et diagnostiquer les problèmes systèmes et réseaux ;
>Etre capable d'utiliser des outils de déploiement automatisé, de gestion de parc ;
> Etre en mesure de configurer les équipements de commutation et de routage de type Cisco (VLAN, VRF, HSRP,)
>Etre en mesure de configurer et mettre en œuvre les équipements d'interconnexion des liaisons radio
> Etre capable de Concevoir des schémas synoptiques de l'infrastructure
> Etre capable de renseigner les supports de suivi d'intervention et transmettre l'information au service concerné ;
> Etre en mesure d'appliquer les règles de sécurité informatique et les consignes d'exploitation ;
> Etre capable de conduire un entretien d'assistance par téléphone ;
> Etre en mesure d'utiliser les outils

de support à distance ;
> Etre capable de respecter les procédures ;
>Etre en mesure de dialoguer avec les utilisateurs en s'adaptant à leurs attentes ;
,>Etre capable de travailler en équipe ;
> Savoir gérer son temps et hiérarchiser les priorités ;
>Etre capable de s'adapter aux évolutions technologiques ;
>Etre autonome, rigoureux, organisé, pédagogue, avoir un bon esprit d'analyse et posséder un bon sens du relationnel

Composition du dossier

Lettre de motivation adressée à l'attention du Directeur Général ;
cv
Copie légalisée du diplôme
Justificatifs d'expérience ; Certificat de nationalité ; Casier judiciaire.

Les dossiers de candidature sont à déposer au bureau courrier de la Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire au plus tard le 18 Novembre 2022. .

AVIS DE RECRUTEMENT N°2

Dans le cadre de la mise en œuvre du levier n°07 de son plan stratégique 2022-2026 et dans le but d'optimiser les missions assignées à la Direction des Systèmes d'information, La Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire recherche un Technicien Chargé d'application qui doit remplir les conditions suivantes :

Profil du candidat

Être de nationalité congolaise ;
Être âgé entre 28 et 32 ans ;
Être titulaire d'un BAC+ 2 ou BAC+3 (BTS, DTS ou Licence) en informatique de gestion en Programmation orientée objet ;
Avoir au moins deux (2) ans d'expérience dans le domaine de compétence susmentionné.

Missions

Etre capable d'Installer, de paramétrer, de maintenir et de migrer des serveurs d'application et des applications métiers ;
>Etre capable d'administrer, de maintenir et de faire évoluer des systèmes de gestion de bases de données ;
> Etre en mesure de veiller à l'intégrité, à la confidentialité et à la disponibilité des données ;
> Etre capable d'assurer la sauvegarde et la restauration de bases de données et de logiciels ;
> Etre capable de réaliser et d'automatiser des procédures d'exploitation ;
>Etre en mesure d'agir dans le respect de la politique de sécurité du système d'information du PAPN;

> Etre capable de concevoir et d'améliorer les états des utilisateurs par logiciel métier ;
> Etre capable d'installer et d'exploiter des outils d'optimisation, de surveillance et de corrections des bases de données ;
> Etre capable d'analyser les conditions d'interopérabilité entre des Systèmes d'Information internes ou externes ;
>Etre capable d'exploiter les outils informatiques associés à l'administration des bases ;
> Etre en mesure d'intégrer les données et de contrôler leur validité et leur cohérence technique ;
>Etre capable de lancer l'exécution des tâches d'exploitation et assurer le suivi d'exploitation ;
> Etre capable de rédiger des notices d'utilisation ;
>Etre capable d'assurer l'assistance technique auprès des utilisateurs ;
> Etre en mesure de Participer aux projets informatiques du PAPN.

Qualités requises

>Avoir la Connaissance approfondie du système de gestion de bases de données Oracle ;
> Avoir la Connaissance des systèmes d'exploitation des serveurs et des postes clients (Linux, Windows) ;
> Avoir la Connaissance des langages de programmation (...) ;
>Avoir la Connaissance des formats d'échange de données (XML, CSV) ;
> Avoir les notions de base sur les réseaux IP;

> Avoir la maîtrise sur les outils d'accès aux bases de données mises en œuvre sur le poste client ;
>Avoir la maîtrise du langage de requête SQL ;
> Etre autonome, rigoureux, organisé, pédagogue, avoir un bon esprit d'analyse et posséder un bon sens du relationnel.

Composition du dossier

Lettre de motivation adressée à l'attention du Directeur Général ; CV ;
Copie légalisée du diplôme ;
Justificatifs d'expérience ; Certificat de nationalité ; Casier judiciaire.

Les dossiers de candidature sont à déposer au bureau courrier de la Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire au plus tard le 18 Novembre 2022.

Fait à Pointe-Noire, le 02 NOV 2022



MUSIQUE

Zara Umporio et G7 nouvelle griffe attendus sur le marché du disque

De son vrai nom Zara Charles Jean-Didier Kissioro, plus connu sous le pseudonyme de Zara Umporio, l'artiste musicien congolais et son groupe G7 nouvelle griffe préparent un album qui sera très bientôt sur le marché du disque. Qui est réellement cet artiste populaire dont le parcours n'est pas trop connu ?

Auteur compositeur, batteur, chanteur, percussionniste et interprète, l'artiste musicien Zara Umporio a débuté sa carrière musicale dans les années 1984 dans le groupe E.P.B sonore. Avant de poursuivre cette carrière dans différents groupes de Brazzaville, la capitale, à l'instar des groupes Véritable Mandolina, de Rapha Bounzeki ; les Bantous de la capitale ; Blow musica ; Kamikaze Loninguissa, du prince Youlou Mabiala ; Fofana Moulady, Young Kings, et Impression des As Abidjan. A l'issue de la dislocation du groupe Impression des As, Zara Umporio crée en 2021 son propre groupe, G7 nouvelle griffe dont il est le leader.

Sur le plan discographique, Zara Umporio est en studio pour la préparation d'un opus qui sera très bientôt sur le marché du disque. Son dernier album sur le marché date de 2016, intitulé "Qui tue qui ?". En 2010, il avait composé l'opus "Réanimation" ; en 2004 "Arrêt cardiaque" ; en 2001 "À qui la faute ?". Très ouvert, Zara Umporio a collaboré avec plusieurs artistes musiciens des

deux Congo, notamment les feux Rapha Bounzeki, Fernand Mabala, Pamele Mounka (du Congo Brazzaville) ; feu King Kester Emeneya de Victoria Eleison (République démocratique du Congo (RDC) ; le prince Youlou Mabiala ; Casimir Zao ; Fofana Moulady ; Childen de Mbouta ; Rigadin Mavoungou ; Roger Lutin ; Ardose Massamba ; Mbilia Bel, de la RDC ; ...

S'agissant des distinctions et prestations, Zara Umporio en a reçu en individualité et en collectif, notamment en 2005, avec le groupe G7, comme meilleur groupe africain au Black Music Awards (Bénin) ; en 2006, nommé au Kora Awards (Afrique du Sud) ; 2007-2010, nommé au Festival de Bata (Guinée équatoriale). Il a participé avec ce groupe, en 2006, à l'élection Miss Cameroun ; en 2004, au Festival de Bata ; en 2002, à la première édition des Etoiles de la musique au Grand hôtel de Kinshassa (RDC) ; en 2002, au Tour du Burkina Faso.

Bruno Okokana



LITTÉRATURE

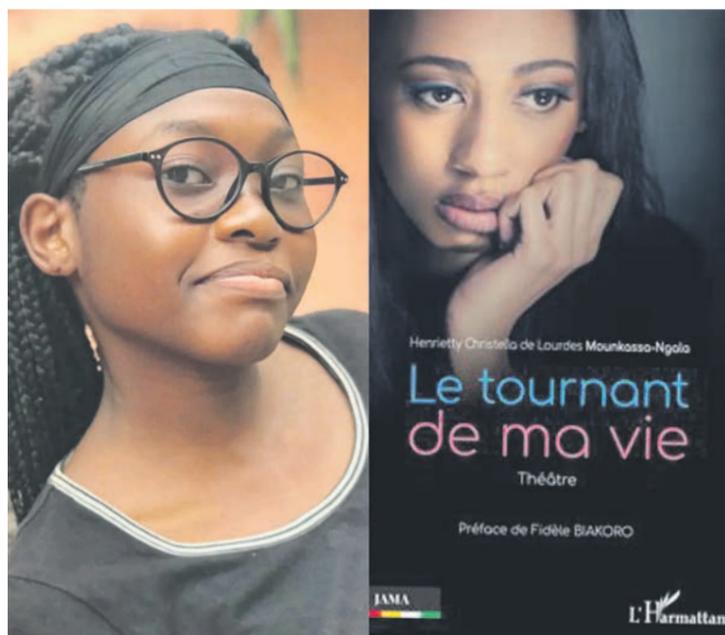
Henrietty Mounkassa-Ngala, une plume en herbe précoce

« Aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre d'années ». Ce célèbre dicton trouve tout son sens dans le parcours talentueux d'Henrietty Christella de Lourdes Mounkassa-Ngala qui, à seulement 16 ans, vient de publier son premier ouvrage, une pièce de théâtre intitulée « Le tournant de ma vie ». La présentation-dédicace de l'œuvre a eu lieu le 4 novembre, à Brazzaville.

On pouvait lire l'étonnement et l'émotion dans le regard de bon nombre d'invités venus pour la circonstance soutenir le courage et le talent précoce de la jeune écrivaine Henrietty Mounkassa-Ngala, élève en classe de seconde. A travers elle, la littérature congolaise s'est enrichie, tout en se remémorant de la jeune Calissa Ikama Ngala, décédée du cancer en 2007, qui publiait son premier roman « Le triomphe de Magalie » en 2005, à l'âge de 13 ans.

Cette passion pour les lettres, elle la développe très tôt et c'est peu avant le confinement qu'elle se lance dans cette belle aventure qui mûrira durant le confinement en 2020. Alors que les parents redoutaient qu'Henrietty arrive à concilier étude et passion littéraire, celle-ci les surprend en achevant son récit, intitulé « Le tournant de ma vie ». Un titre révélateur qui s'apparente plus ou moins à son histoire d'écrivaine.

L'histoire partagée dans ce livre est celle de Marie Eustley, une adolescente de 15 ans qui est envoyée en France pour continuer ses études secondaires. Malheureusement, face aux aléas de la vie, la jeune fille empruntera un tout autre che-



min qui la conduira dans une succession de tourments. S'étalant sur 165 pages, la pièce de théâtre fait se succéder environ une vingtaine de personnages dont le principal est Marie, autour de qui gravitent ses géniteurs, ses frères et sœurs ; ainsi que sa tante maternelle Josiane, son fiancé et sa fille, constituant sa famille en France. A ceux-ci s'ajoutent des amis aux mauvaises mœurs et des condiscip-

du lycée, intolérants du fait de son pigment noir.

Un coup d'essai, coup de maître Présentant l'ouvrage, l'écrivain et critique littéraire, Pierre Ntsemou, a salué la démarche de l'auteur qui, à travers cette pièce de théâtre, sort des sentiers battus en proposant une construction du texte qui n'a ni tableaux, ni actes, ni moins encore des scènes désignées stricto-sensu comme telles.

En effet, Henrietty a choisi d'innover en subdivisant son texte en séquences d'inégale longueur ; soit cinq au total allant de 7 pages pour les deux premières à 15, 47 et 70 pages pour la dernière qui est éponyme, c'est-à-dire a donné son titre à la pièce.

« Avec une entrée des plus spectaculaires dans le prestigieux cercle des dramaturges où la gent féminine n'est pas légion dans la république des belles lettres congolaises, pour un coup d'essai, c'est bien un coup de maître pour Henrietty Mounkassa-Ngala. Souhaitons-lui une merveilleuse et affriolante carrière. En tant que jeune plume, elle a besoin d'être prise sous le plumage de ses aînées femmes et hommes, pour la booster davantage afin que demain, elle nous gratifie de recueils de nouvelles et de romans, tout aussi palpitants que son premier ouvrage », a déclaré Pierre Ntsemou.

Faisant la critique de la pièce, Fidèle Biakora a relevé le fait qu'au-delà de son côté rocambolesque, « Le tournant de ma vie » met en relief et dénonce les comportements vicieux de certains adolescents. En filigrane, cet ou-

vrage passe au peigne-fin plusieurs thèmes : l'amour, l'amitié, la délinquance juvénile, le racisme, le viol, la grossesse précoce, l'irresponsabilité parentale sur l'encadrement de la progéniture, etc.

Pour agrémenter cette cérémonie, un extrait de l'œuvre a été joué par la troupe « Les amis du théâtre national » ; et quelques passages déclamés par le slameur Dixon Claous Pimbi-Essale. S'en est suivi l'incontournable moment de question-réponse durant lequel le public a plus encouragé et félicité l'auteur pour cette œuvre inspirante qui parle tant aux parents qu'aux jeunes.

« Une joie immense me comble pour votre présence qui honore en ce jour la présentation de mon livre. Vos points de vue divers sont des additionnels qui vont limer mon pinceau à l'avenir. J'espère également que chacun de nous s'enrichira de ce livre, après sa lecture », a fait savoir Henrietty Mounkassa-Ngala. Pour clore la rencontre, elle a procédé à la dédicace de plusieurs exemplaires de son ouvrage publié chez L'Harmattan dans une nouvelle collection estampillée Jama.

Merveille Atipo

FESTIVAL DU LIVRE

Mention spéciale au Mila 2022 pour « Entre les lignes du silence »

Retenu parmi les ouvrages en finale du prix Mila du livre francophone 2022, à l'occasion de la cinquième édition du Meeting international du livre et des arts associés (Mila) qui s'est tenue du 26 au 28 octobre, à Abidjan, « Entre les lignes du silence », de l'écrivain congolais Prince Arnie Matoko, a reçu la mention spéciale.

Cinq ouvrages au total ont été retenus pour la finale du prix Mila du livre francophone 2022 et deux seulement ont été primés, à savoir le roman « Les veuves de Bifoula » du Gabonais Arnel Oyama comme Prix Mila du livre francophone 2022 et le recueil de poèmes « Entre les lignes du silence » de Prince Arnie Matoko comme mention spéciale. Durant trois jours, les écrivains, artistes et promoteurs du livre de plusieurs pays africains s'étaient donné rendez-vous à Abidjan, en vue de contribuer à valoriser et promouvoir la création littéraire et artistique continentale. On comptait la participation de plusieurs pays du continent, parmi lesquels la Côte d'Ivoire, pays hôte, le Congo, la Centrafrique, le Bénin, le Sénégal, etc.

L'ouvrage du poète et nouvelliste congolais, Prince Arnie Matoko, « Entre les lignes du silence », est un assemblage cohérent de poèmes qui définissent plusieurs thèmes, notamment la divinité, l'humanité, la patrie, l'école, l'amour, la nature... Ouvertes sur le monde,



Prince Arnie Matoko, à gauche, recevant un tableau pour la mention spéciale de son livre DR

l'Afrique et le Congo, les pages de ce livre sont une invite au changement des ennemis de la nature en bons terribles ; des barbares, criminels et délinquants en citoyens respectueux des lois et de l'humanité. Aussi, l'ouvrage est l'espérance d'une meilleure gestion de la cité pour une meilleure interaction entre gouvernants et gouvernés. Pour l'auteur, participer à ce festival reste une belle expérience enrichissante. Durant la manifestation, il a eu à présenter son ouvrage et échanger autour de son contenu avec d'autres écrivains, tout en animant un panel en lien avec le thème central du Mila 2022, « Le livre et l'art face à la révolution digitale ». A ce propos, Prince Arnie a reçu une médaille d'honneur pour sa brillante participation au Mila qui lui a, entre autres, permis de découvrir d'autres parcours et expériences en lien avec la littérature. Le Mila 2022 s'articulait autour de diverses activités : expositions, dédicaces, panels, tables rondes, ateliers de formation, concours et distinctions.

Merveille Atipo

INNOVATION

« No goal », un jeu inventé par Guillaume Exaucé Tabaka

« No goal » est un jeu d'application mobile de football présenté il y a quelques jours à Brazzaville. Son inventeur, Guillaume Exaucé Tabaka, est un ingénieur informaticien et développeur d'applications mobiles à caractère ludique.

« Pour faire un concept différent, j'ai créé un jeu de football où il n'y a pas de but. Un personnage dénommé « Diable rouge » fait partie du jeu. Plus vous voulez marquer, le personnage vous empêche de le faire. Voilà la particularité », a-t-il expliqué en conférence de presse. Selon lui, pour l'heure le jeu « No goal » ne peut être téléchargé que par des Congolais. Ce n'est que par la suite qu'il sera ouvert au reste du monde. Ce Congolais, ingénieur informaticien et développeur d'applications mobiles, n'est pas à sa première invention. Il a, à son palmarès d'innovation, cinq jeux déjà inventés. « No goal » est donc le sixième.

Avec l'évolution de la technologie, la création d'applications mobiles est plus en plus facilitée pour ceux qui ont la maîtrise de cette science. « On n'a pas besoin de gros équipements, pas un grand personnel pour se lancer », a expliqué l'innovateur qui a, en outre, invité les Congolais à télécharger massivement le jeu sur le site ctimornigames.net via Android et Play store.

Guillaume Exaucé Tabaka a également sollicité l'implication des pouvoirs publics à promouvoir davantage l'inclusion numérique impulsée par les start-up au profit de la population car il s'agit là d'une source de création de richesse et d'emplois.

Rominique Makaya

CINÉMA

Le musée Cercle africain rend hommage à Sembène Ousmane

Le film documentaire « Sembène! » a été diffusé le 4 novembre, au musée Cercle africain de Pointe-Noire, à la faveur du Programme intitulé « Sembène à travers l'Afrique », lancé il y a quatre ans. Une collaboration panafricaine qui rend hommage au père du cinéma africain disparu en 2007, à travers les projections en présentiel et en ligne produites avec des centaines d'institutions africaines.

La cinquième édition du programme « Sembène à travers l'Afrique », produit par Galle Ceddo projects, a eu lieu du 28 au 30 octobre avec l'objectif de rendre le travail intemporel de Sembène aux Africains.

A Pointe-Noire, le musée Cercle africain, qui s'est associé au programme, a retenu la date du 4 novembre pour rendre hommage à l'immense réalisateur et cinéaste qu'a été Sembène Ousmane. Ce dernier a consacré près de 50 ans de vie au cinéma.

« Personnalité majeure de l'Afrique contemporaine connu pour ses partis-pris militants sur les questions politiques et sociales. Après avoir travaillé pendant quinze ans comme ouvrier, il se réinvente écrivain auto-didacte, à 30 ans et à 40 ans, il se fait cinéaste en consacrant les cinquante dernières années de son existence à galvaniser et inspirer son peuple en créant des histoires », a dit Chardin Alphonse Nkala, président du comité culturel du musée Cercle africain.

« Sembène Ousmane était déter-

miné, luttant contre le statu quo, pour continuer à faire des films. Ses histoires visaient à servir d'école du soir pour les « damnés de la terre » en Afrique et à inspirer des visions d'une Afrique juste, prospère et libre », a-t-il ajouté.

En dépit de la diversité de ses productions cinématographiques et de la pertinence des thématiques explorées, les films de Sembène Ousmane sont restés étrangement invisibles sur le continent. Une ignorance injustifiée que veut corriger le programme « Sembène à travers l'Afrique », produit par Galle Ceddo projects, en fournissant gratuitement ses films aux organisations partenaires dans les villes et villages du continent, mais aussi de « modestes subventions pour soutenir les besoins techniques, de marketing et de ressources pédagogiques ». L'abondante filmographie de Sembène Ousmane compte, entre autres, les œuvres cinématographiques telles « Borom Saret » (1962), « Mandabi » (1968), « La Noire de...; Emitai » (1971),

« Xala » (1975), « Ceddo » (1977), « Camp de Thiaroye » (1986), « Guelwaar » (1993), « Faat Kine » (2000) et « Moolaadé » (2004) primé à Cannes. Le film « Le Mandat », sorti en 1968, un film dans lequel le père du cinéma africain raconte « l'histoire tragi-comique d'un Sénégalais, homme du peuple, qui essaie, en vain, de percevoir un mandat providentiel venu de France », et « Xala » (1975), une satire mordante sur les premières décennies des indépendances africaines, garnissent aussi sa filmographie de Sembène.

Ecrivain prolifique et fécond, il a aussi publié les ouvrages « Le docker noir » (1957), « Les bouts de bois de Dieu » en 1960, « Voltaïque » en 1962, « Le Mandat »... Fils de pêcheur né en 1923, Sembène Ousmane avait été expulsé de l'école en 5e. Il a mené une vie jonchée de plusieurs écueils et tumultes, à l'instar des pères des indépendances africaines, dont il s'est servi d'exemple (Kwame Nkrumah, Emery Patrice Lumumba, Sekou Touré, Jomo Kenyatta, Amílcal Cabral). Panafricaniste et homme de culture aux idées libertaires, Sembène Ousmane est devenu l'un des géants de la culture du XXe siècle. Il a tiré sa révérence en 2007.

Hervé Brice Mampouya



APPEL À PROJETS

Des scénarios des auteurs attendus

Les Ateliers Sud écriture 2023 sont ouverts aux scénaristes, réalisateurs des pays d'Afrique et du Moyen-Orient.

Avec le soutien du Centre national du cinéma et de l'image animée, de l'Organisation internationale de la Francophonie, du Fonds pour la jeune création francophone, de la Fondation Arts et Culture by UIB et Dar Eyquem, l'association Sud écriture organise les ateliers d'aide à la réécriture destinés aux auteur(e)s de premier ou de deuxième long-métrage de fiction, originaires d'Afrique sub-saharienne, du Maghreb et du Moyen-Orient. Les candidatures sont attendues au plus tard le 31 décembre 2022.

Pour postuler, les dossiers doivent être envoyés par mail à l'adresse sudecriture@gmail.com. Les documents à fournir doivent être en français ou en anglais. Ce sont les suivants : un scénario dialogué pour le long métrage, une note d'intention, un synopsis et un CV ou une biographie. Ne pourront concourir que les projets de longs métrages de fiction destinés à la production et à l'exploitation cinématographique. Les candidats sélectionnés participeront à deux sessions d'une semaine en 2023. Grâce à ces ateliers, plusieurs auteur(e)s sont devenu(e)s aujourd'hui de grands talents reconnus dans le monde du cinéma.

Les Ateliers Sud écriture ont été créés en 1997. « Depuis la création de ces ateliers, nous avons eu la chance d'être accompagnés par des scénaristes aussi talentueux que généreux qui s'investissent dans ce travail en ayant pour principal objectif l'amélioration des scripts qui leur sont soumis, dans le respect du travail de chaque auteur », ont fait savoir les organisateurs.

Rosalie Bindika

HUMEUR

Où sont les bonnes mœurs ?

Si l'on laisse persister l'incivisme et l'impunité, les bonnes mœurs vont toutes disparaître d'ici quelques années, car trop d'antivaleurs refont surface du jour au jour. L'immoralité est en train de gagner du terrain dans tous les secteurs de la vie sociale.

A vrai dire, dans tous les cadres de socialisation, notamment la famille, l'église, l'école, ..., les bonnes mœurs tendent à se raréfier au profit de l'inconduite. En de termes clairs, les bonnes mœurs renvoient à toutes les pratiques sociales communes à un groupe ou à un peuple se rapportant aux habitudes admises par tous. Ces habitudes saines participent au développement socio-économique du pays et au bien-être humain.

Mais, la perte des valeurs morales, le refus de respecter l'ordre établi, le mépris de l'éthique, les dysfonctionnements sociaux comme les détournements et la destruction des biens publics, le laisser-aller, la corruption, la fraude, les braquages, les violations des lois, ... prennent aujourd'hui le dessus sur les vraies valeurs.

Dans des hôpitaux, par exemple, des malades ne sont reçus à temps et bien traités que moyennant de l'argent. Des médicaments et autres produits pharmaceutiques détournés sont vendus à ciel ouvert. Dans des écoles, des ordinateurs, des rames de papier disparaissent sans cesse. Des pots de vin aux yeux de tous sont offerts dans des administrations financières et bancaires. Sur la voie publique, ce sont des semblants de confiscation des dossiers des véhicules pour soutirer un peu de sous aux propriétaires et /ou aux taximen. Des mobiliers de bureau disparaissent au vu et au su de tous dans des administrations sans que personne ne soit inquiété. Bref, la chose publique n'est plus sacrée. Où allons-nous avec cette façon de faire ?

Dans des tribunaux, des trafics d'influence sont monnaie courante. Même chose dans des quartiers populaires où des escrocs usent d'astuces pour endormir des paisibles citoyens afin qu'il leur soit soutiré des avantages quelconques, surtout de l'argent. L'église, qui devait moraliser, tend à devenir le lieu de la médisance de toute nature. Alors, ce sont des dislocations à cause du mensonge et des dénigrements. Dans des équipes sportives, et cela est connu de tous, pour être aligné, il faut déverser un pourcentage à celui qui sélectionne, sinon la suite, on la connaît. C'est bizarre !

Que dire des banques et autres administrations financières ! Pour sortir de l'argent qui vous appartient, il faut réserver une « poignée d'oxygène » à celui qui signe le dossier. Ce sont des « fameux pourcentages ».

Le non-respect des mœurs ouvre largement la voie à l'incivisme notoire et dangereux, qui lui-même est un frein au développement du pays. Disons non au rejet des bonnes manières de conduite !

Faustin Akono

TOUR DE CADRAGE

Les Diabes noirs se rapprochent de la phase de poules

Les Diabes noirs ont fait un pas important vers une qualification pour la phase de poules de la Coupe africaine de la Confédération. Ils ont assumé leur statut de favoris en s'imposant, le 4 novembre à l'Île Maurice, devant le club seychellois de La Passe (2-0), en match aller du tour de cadrage.



Les Diabes noirs sur la bonne voie Adiac

Auteur d'un doublé dès la première mi-temps, Boris Sikoula a donné un avantage conséquent aux vainqueurs de la Coupe du Congo avant la manche retour prévue le 9 novembre, au stade Alphonse-Masamba-Débat, à Brazzaville.

Les Diablotins ont leur destin en main. Devant leur public, il ne leur reste qu'à finir le travail en vue d'assurer pour la première fois leur qualification dans la phase de groupes de la Coupe africaine de la Confédération. C'est une occasion en or pour intégrer la cour des grands. En rappel, les Diabes noirs avaient manqué de justesse l'occasion de jouer la phase de groupes en 2013 devant le Club sportif

Sfaxien. Battus à Sfax (3-1), les jaune et noir avaient concédé un nul d'un but partout à Brazzaville.

Cette fois-ci, le représentant congolais est bien parti pour franchir un palier. Sa qualification pour la phase de poules permettra au football congolais de gagner davantage des points, en vue de reconquérir les deux places qu'il avait perdues.

L'équipe de Diabes noirs deviendra ainsi le quatrième club congolais à disputer la phase de poules après l'AC Léopards de Dolisie (2012, 2013, 2014 et 2015), le Club athlétique renaissance Aiglons (2018), AS Otohô (2019 et 2022).

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe



Dylan Bahamboula, floqué Moyo, lors du succès de Livingstone à Kilmarnock (DR)

Croatie, 16e journée, 1Re division

Encore une défaite, la 11e de la saison, pour Gorica, qui s'incline à Istra (0-1). Sans Merveil Ndockyt, resté sur le banc. Gorica est lanterne rouge avec 7 points.

Ecosse, 14e journée, 1re division

Livingston remporte une victoire importante à Kilmarnock (3-2) et remonte à la 6e place. Titulaire au poste de meneur de jeu, Dylan Bahamboula a activement participé à la construction du jeu.

En début de match, il tente une demi-volée dont la trajectoire est perturbée par le bras de Cameron, mais l'arbitre estime, à juste titre, que la main reste au corps et ne siffle pas le penalty.

En seconde période, il pousse, au sens propre et fi-

guré, Stokes à la faute de main. Et cette fois, l'arbitre accorde le coup de pied de réparation, réussi par Kelly (2-2, 61e). Il sera remplacé à la 84e après le troisième but de son équipe.

Turquie, 12e journée, 1re division

Enfin une victoire, la première de la saison, pour Umraniyespor, vainqueur 3-1 d'Alanyaspor. Durel Avounou était titulaire et s'est distingué par une double occasion à la 9e puis par un but refusé pour une main préalable de son coéquipier Nayir (12e). Sa relance dans la profondeur amène l'action du 3-1 (70e) avant d'être remplacé à la 73e.

Le promu reste lanterne rouge avec 6 points et 4 longueurs d'avance sur le premier non-relégable.

Camille Delourme

COP27

Le photographe Baudouin Mouanda expose sur le pavillon de l'OIF

Récent lauréat du Prix Roger Pic-SCAM 2022 en France, le Congolais Baudouin Mouanda exposera en Égypte ses œuvres inspirées des intempéries survenues ces dernières années en Afrique, dues au changement climatique.

Le Congolais sera présent sur le pavillon de la Francophonie à Charm el-Cheikh, en Égypte, du 6 au 18 novembre, à l'occasion de la 27^e Conférence des Nations unies sur le climat -COP27.

La participation de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) répond à la préoccupation face à l'urgence climatique et le réchauffement de la planète. De plus en plus d'artistes prennent le parti de diffuser un message, souvent très engagé, en faveur de la protection de la planète.

Dans le cadre de la COP27, l'OIF présente plus de soixante-dix initiatives et innovations climatiques y compris dans le domaine culturel. Les organisateurs affirment que les créateurs ont un impact sur le climat. De ce fait, ils placent en exergue leurs contributions contre les changements climatiques.

Parmi les quatre-vingt-huit États et gouvernements membres de la Francophonie qui y sont parties prenantes pour défendre leurs priorités en matière d'atténuation, d'adaptation et de mobilisation de ressources, Baudouin Mouanda donnera à voir des photographies rappelant à tout un chacun la nécessité de préserver et de respec-

ter l'environnement, sous peine de représailles à craindre du changement climatique. Un procédé pour faire valoir son action climatique en provenance du Bassin du Congo.

Présent pendant toute la durée de la COP27, Baudouin Mouanda participera, d'une manière interactive et dynamique, à la table ronde dédiée à la connexion entre culture et développement durable. Il présentera une sélection de sa série « Ciel de saison », composée d'œuvres visuelles percutantes, qui illustre les effets dévastateurs de la montée des eaux à Brazzaville.

Cette année, l'OIF a soutenu les créateurs engagés dans des pratiques nouvelles de production en identifiant des alternatives durables. Ainsi, elle a mené des formations, entre autres, à Abidjan ou à Bamako, pour sensibiliser des femmes artistes, en l'occurrence des marionnettistes, aux enjeux de la transition écologique.

À propos de cette exposition, les sujets sur les photographies confient : « Ici on ne dort pas, les érosions nous font peur », « Lorsqu'il fait chaud, on ignore ce qui nous attend le lendemain ». « Les saisons ont changé, les menaces des pluies sont permanentes quand le vent incite les arbres à bouger ». « Les



feuilles et la poussière épaisse qui tombent sur les toitures appellent les habitants à la vigilance ».

« Lorsque, la nuit, le tonnerre agite le ciel, personne n'ose s'enfermer dans la maison ; au contraire, tout

le monde se retrouve dehors à observer le ciel... »

On voit les nuages se déplacer, les étoiles disparaître, on sent des précipitations à l'approche. Chacun essaie de deviner l'ampleur de la menace de pluie car, qu'elle soit grande ou petite, elle n'est pas la bienvenue dans certains quartiers de Brazzaville. Enfants tout comme adultes, chacun se trouve un semblant de pelle pour évacuer le sable qui envahit les habitats. On tente, en creusant à l'aide de seaux ou de casseroles, de former un passage pour que se déversent les trombes d'eau, même s'il n'est pas évident de faire barrage à la force de la pression des eaux.

Quant aux vieux qui ont passé toute leur vie à travailler, à préparer leurs retraites, et à bâtir leur maison, leurs efforts paraissent vains. Ils récupèrent le reste de leurs biens, les grilles, les planches, les tôles... même s'ils ne savent plus où aller. Ils abandonnent leurs demeures, qui sont envahies par des eaux ensablées. Ils pointent le doigt au ciel, aux saisons. C'est "Dieu seul qui sait". Malheureusement, on ne peut pas s'opposer aux phénomènes de la nature, ils ont aussi leurs caprices.

Marie Alfred Ngoma

RÉFLEXION

La COP de tous les dangers

Ouverte dimanche à Charm El-Cheikh, en Égypte, la vingt-septième édition de la conférence sur le climat débouchera très probablement, douze jours plus tard, le 18 novembre très exactement, sur un nouvel échec de la mobilisation mondiale contre le dérèglement climatique. En dépit des nobles déclarations que prononceront nombre de hautes personnalités des cinq continents, l'on peut, en effet, être certains dès à présent qu'aucune décision concrète ne sera réellement prise à l'échelle planétaire afin de protéger l'humanité contre ses dérives destructrices. Et que, de ce fait, les dangers qui menacent notre espèce animale s'aggraveront de façon dramatique d'ici à la fin de ce siècle.

Preuve de la gravité de cette situation, l'Organisation des Nations unies elle-même a pris soin de lancer un nouveau cri d'alarme à quelques semaines du début de la COP 27. Elle l'a fait en indiquant, dix jours avant son ouverture, que le réchauffement de l'air que nous respirons tous atteindra, voire même dépassera

2, 5 degrés centigrades dans les décennies à venir. Soulignant le fait que les gouvernements ne prennent toujours pas, quoi qu'ils en disent, les décisions qui permettraient de stopper le réchauffement climatique, elle a souligné les conséquences inévitables d'une nouvelle « année gâchée » qui a atteint de nouveaux records dans la hausse du niveau des gaz à « effets de serre » dans l'atmosphère que nous respirons.

Un constat qui montre à quel point l'Accord de Paris sur le climat n'a pas été respecté par ceux-là même qui l'avaient conclu en décembre 2015, puis signé le 22 avril 2016.

Le temps que nous vivons est d'autant plus inquiétant, préoccupant, que les effets destructeurs du dérèglement climatique ne cessent d'augmenter sur tous les continents que compte la planète Terre : multiplication des tempêtes et des tornades, fonte de la neige sur les deux pôles et sur les glaciers des montagnes, montée rapide du niveau des océans et aggravation des menaces très directes qui en découlent pour leurs rives, hausse continue de la température, désertification de régions entières du globe dont les populations se voient contraintes d'émigrer, etc., etc... Une dérive générale contre

laquelle les cent-quatre-vingt-treize signataires de l'Accord de Paris se sont montrés jusqu'à présent incapables de lutter.

Dans un contexte aussi inquiétant, il reste à espérer que la voix des pays du Tiers Monde qui se sont engagés concrètement dans la protection de la nature – le Congo est en bonne place dans ce petit groupe de nations – sera enfin écoutée, entendue. Si tel n'est pas le cas, la COP 27, dont nous allons suivre avec la plus grande attention les péripéties, s'inscrira dans l'histoire comme une nouvelle étape sur la voie de la destruction de l'espèce humaine.

Oui cette nouvelle Conférence mondiale sur le climat est bien la COP de tous les dangers.

Jean-Paul Pigasse